



# LANGUES RÉGIONALES

***Dorénavant, les langues régionales seront enseignées en « enseignement de complément ».***

## L'ESSENTIEL

- Les langues régionales (occitan et catalan dans notre académie) ne font pas partie du tronc commun.
- Elles cessent d'être des options pour devenir des enseignements de complément qui seront financés sur la marge horaire des profs à raison d'une heure en 5<sup>ème</sup> et de 2 heures en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.
- Pour suivre cet enseignement de complément les élèves devront s'inscrire à l'EPI langues et cultures régionales qui s'étalera sur les 3 années du cycle 4.

Les professeurs d'occitan et de catalan sont mécontents et inquiets du sort fait à leurs disciplines qui perdent des heures et changent de statut. Ces disciplines ne disparaîtront pas des enseignements du collège mais s'adresseront aux élèves désireux de les étudier tout au long de la scolarité au collège (enseignement de complément) mais aussi aux élèves qui voudront les découvrir en EPI et leur donner envie de les poursuivre au lycée.

Le SE-UNSA est intervenu pour sécuriser l'attribution des heures dans les établissements, afin qu'aucun enseignant ne voit ses horaires diminuer.